Communauté de Communes Campagne de Caux Service Enfance jeunesse Communauté de Communes 52 Impasse du Lin, 76110 Goderville Tél : 02 35 29 65 85/ Fax : 02 35 29 06 06 Email : accueil@campagne-de-caux.fr	**ACM de Bretteville-du-Gand-Caux** Directeur : Ammar BEL HADJ RHOUMA Adjoint : Lilou DESHAYES Route de Goderville, 76110 Bretteville du Grand Caux Tel : 07 86 71 18 58 / 02 27 30 10 20 (hors périodes des vacances) Email : acmmanneville@campagne-de-caux.fr

Fonctionnement

L'ACM (Accueil Collectif de Mineurs) Bretteville-du-Grand Caux accueille du 10 juillet au 11 août 2023 tous les enfants et les jeunes de 3 à 13 ans révolus, avec l'obligation pour les plus petits d'avoir acquis la propreté. Pour les parents souhaitant bénéficier du temps de garderie mis en place, le matin de 08h00 à 09h00 et le soir de 17h à 18h, ce temps fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

Afin de répondre le mieux possible aux besoins de chaque tranche d'âge, trois groupes **identifiés par des couleurs** sont mis en place avec un fonctionnement spécifique :

- le groupe des petits (couleur) : 3 ans à 5 ans,
- le groupe des moyens (couleur jaune) : 6 ans à 8 ans,
- le groupe des grands (couleur bleu) : 9 ans à 13 ans,

Lieu d'accueil :

Les enfants seront accueillis selon le besoin des parents.

Un point d'accueil sur chaque site sera mis en place fonction du groupe sur lequel se trouve votre enfant. Celui-ci sera affiché et signalé sur place (voir tableau d'affichage devant l'école primaire et l'école maternelle)

Horaires d'ouverture et d'accueil :

- **Garderie :** de 8h00 à 9h00 et le soir de 17h à 18h. Entrée principale salle Polyvalente Aquarelle, Bretteville du Grand Caux
- **3-5 ans :** à 9h00 et départ du soir à 17h00. Entrée principale salle Polyvalente Aquarelle, Bretteville du Grand Caux (suivez les flèches).
- **6-8 ans :** à 9h00 et départ du soir à 17h00. Entrée principale salle Polyvalente Aquarelle, Bretteville du Grand Caux. (suivez les flèches jaunes).
- **9-13 ans :** à 9h00 et départ du soir à 17h00. Entrée côté parking école Primaire, Entrée principale salle Polyvalente Aquarelle, Bretteville du Grand Caux. (suivez les flèches bleues).

La restauration :

La communauté de communes « Campagne-de-Caux » fournit le repas du midi, et le goûter. Les repas du midi sont livrés en liaison froide par la société « Isidore Restauration » de Barentin et sont préparés et servis par une employée. Le menu est affiché chaque semaine à l'entrée du centre et en ligne en cliquant sur ce lien ou en le copiant et en le collant dans votre moteur de recherche : https://docs.google.com/spreadsheets/d/1gfjmgpKyMhXGGSTKQxFD7E7t-nlL0MD1/edit?usp=sharing&ouid=102576477867644575102&rtpof=true&sd=true

Le programme d'activités et sorties culturelles

Thèmes des vacances :

DATE	3 À 5 ANS	6 À 13 ANS
du 10 au 21 juillet	Sous le chapiteau du Cirque	Sous le chapiteau du Cirque
du 24 juillet au 04 août	La Pat' Patrouille en mission	Harry Potter
du 07 au 11 août	Le monde animalier	Koh-Lanta

Lors des vacances des animations et des sorties à l'intérieur et à l'extérieur de nos structures sont organisées :

DATE	PROGRAMME
Lundi 10 juillet 2023	Journée Bienvenue à l'ACM de Bretteville
Du lundi 10 au jeudi 13 juillet 2023	Stage découverte du cirque pour les 3 à 13 ans avec l'école de cirque Cirkutopik
Jeudi 13 juillet 2023	Spectacle
Jeudis 11, 18, 27 juillet et 02, 09 août 2023	Motricité pour les 3 à 5 ans
Jeudis 13 et 20 juillet/ jeudis 03, et 10 août 2023	Atelier cuisine pour les 3 à 5 ans
11, 12, 18 et 27 juillet/ 02 août 2023	Atelier cuisine pour les 6 à 13 ans
Mercredis 19 et 26 juillet/ Mercredi 02 août 2023	Journée à thème
Mardi 25 juillet/ mardis 01 et 08 août 2023	**Sortie piscine : départ à 9h45 et retour prévu : 12h15**
Vendredi 21 juillet 2023	**Journée au zoo de Cerza : départ à 8h30 et retour prévu : 17h30**
Vendredi 28 juillet 2023	**Journée à Festyland : départ à 8h15 et retour prévu : 17h30**
Vendredi 04 août 2023	**Journée au Bocasse : départ à 8h45 et retour prévu : 17h30**
Vendredi 11 août 2023	**Journée à woody park : départ à 9h40 et retour prévu : 16h40** **Spectacle enfants/ goûter fin du centre avec les familles :** **de 17h à 17h30**
TOUT LES JOURS	ACTIVITÉS CREATIVES, JEUX LUDIQUES, SPORTIFS ET D'EXPRESSIONS

Néanmoins, des intervenants extérieurs pourront venir au sein des accueils pour des animations ponctuelles ou exceptionnelles.

Le programme et les plannings seront affichés sur chaque lieu d'accueil, ils seront consultables, sur le site et les réseaux sociaux de Campagne-de-Caux, et en ligne en cliquant sur ce lien ou en le copiant et en le collant dans votre moteur de recherche : https://docs.google.com/spreadsheets/d/1_epH7kh2GzLO4rP0cx7M3m7isKROL834U3XqyJliVcY/edit?usp=sharing

Pendant les horaires d'accueil, les familles pourront entrer dans la cour pour déposer ou récupérer leur enfant.

Les 3-5 ans, s'ils apportent un doudou, celui-ci devra être mis **dans un sac à son nom. Un change sera mis dans un sac individuel à son nom également.**

Chaque enfant (3-13 ans) apporte **une gourde ou une bouteille d'eau à son nom**, chaque jour à l'ACM.

Merci d'habiller vos enfants en fonction de la météo de façon à ce qu'ils profitent de leur temps de loisirs : vêtements pour jouer, courir, sauter, faire de la peinture ou autre…
Le port des sandales est vivement déconseillé, si c'est le cas, merci de prévoir obligatoirement en plus, une paire de chaussures fermées pour courir type tennis.

Projet pédagogique

Un projet pédagogique est élaboré avec l'équipe d'animation et il est rédigé par le directeur avant le début du centre et mis en œuvre au travers des animations proposées tout au long des vacances scolaires. Il peut être consulté sur place et un exemplaire peut être remis à la demande aux familles.

Déroulement de la journée

La journée comporte plusieurs étapes. Pour un fonctionnement cohérent, les flux proposés dans ce guide, sont obligatoires :

8h à 9h	**Garderie du matin à l'école maternelle**
9h	**Accueil des enfants**
9h15	Cohésion du groupe (danse, chant, jeu…).
9h30	Les enfants rejoignent leur salle et leur espace de référence avec leur animateur.
9h45	**Les activités commencent**
11h30	La fin des activités et rangement
11h45- 12h30	**Repas cantine pour les maternelles.**
12h-12h10	Spectacle marionnettes à la cantine.
12h-12h45	**Repas cantine pour les primaires**
13h-13h45	Activités calmes et la sieste, la durée de ces moments dépend de l'âge des enfants.
13h45-16h	**Activités**
16h-16h45	Réunion, goûter et rangement de la salle avec les enfants.
17h	**Départ des enfants.**
17h-18h	**Garderie du soir.**

Quelques rappels au règlement intérieur d'ACM Manneville-La-Goupil

Lors des inscriptions et avant le début des vacances il est recommandé aux parents de prendre connaissance du règlement intérieur du centre et de compléter toutes les informations administratives (nom des parents, les coordonnées, tel, mail et numéros de sécurité sociale et d'allocataire CAF) les renseignements sanitaires (dates des vaccins, les maladies infantiles, traitement médical, les allergies, la cause et la conduite à tenir…) de leur(s) enfant(s) sur leur portail famille pour la sécurité de tous et le bon fonctionnement du centre.

Premier jour de la venue des enfants au centre de Loisirs : les parents doivent nous remettre la dernière page du règlement intérieur, avec le droit à l'image signé en mentionnant son nom et celui de (s) l'enfant (s) (1 règlement par famille). Le règlement intérieur est disponible sur l'espace famille.

La fiche sanitaire et de liaison doit-être téléchargée sur le portail famille, complétée, renouvelée chaque année et signée, puis transmise au directeur d'ACM avant le début du centre. Nous ne pourrons accepter l'enfant sans ce document.

Pour les enfants présentant des allergies alimentaires il est demandé aux parents de le préciser sur la fiche sanitaire à remplir sur le portail famille, et de fournir un certificat médical d'un allergologue accompagné d'un PAI (Projet d'Accompagnement Individuel) complété et signé par votre médecin.

Pour les enfants en situation de handicap reconnus ou en cours de diagnostic, il est fortement conseillé de prendre contact avec le directeur d'ACM pour une rencontre avec l'enfant avant le début des vacances, afin d'anticiper les besoins, les moyens adéquates et préparer son arrivée pour une meilleure intégration de l'enfant au centre.

Concernant le départ des enfants, les parents doivent renseigner sur le portail famille les personnes autorisées à venir chercher l'enfant ou l'autorisation pour l'enfant de partir seul.

Pour toute modification d'inscription (annulation ou changement) celle-ci doit-être adressée par mail à l'accueil de loisirs à l'adresse : acmmanneville@campagne-de-caux.fr, au plus tard une semaine avant la date concernée.

Un appel sera effectué tous les matins entre 8h et 9h15 afin de suivre les présences et noter les éventuelles absences.

En cas d'absence, les parents devront obligatoirement avertir le directeur avant le début des activités. Toute absence devra être justifiée par un certificat médical fourni dans les plus brefs délais, **au plus tard à la fin de la semaine d'accueil**.

Tous les jours d'absences non justifiés sont facturés. **Pour toute annulation et absence, une journée de carence est facturée à la famille avec ou sans justificatif comme le prévoit le règlement intérieur de la CDC**.
La facturation sera établie à la suite de la participation de l'enfant, celle-ci sera effectuée à chaque fin de mois et la facture sera disponible dans l'espace famille et fera l'objet d'une notification par mail.

Dans le cas d'un départ anticipé de l'accueil (durant les horaires de fonctionnement du centre), une autorisation parentale écrite devra être remise au directeur.

Les enfants ne sont autorisés à partir seul du centre seulement si l'autorisation correspondante est remise au directeur. Les enfants ne seront autorisés à partir qu'avec les personnes mentionnées sur la feuille d'inscription. Tout dépassement de ces 15 minutes impliquera la facturation de la garderie du soir.

Pour consulter les places disponibles pendant le centre cliquer ici : https://docs.google.com/spreadsheets/d/1E-KzMIvqeAo6UZmqCQJmfRP0MiVCm2z6/edit?usp=sharing&ouid=102576477867644575102&rtpof=true&sd=true

Au regard de la situation sanitaire et des règles applicables en population générale, le cadre sanitaire mis en œuvre pour l'année scolaire 2022-2023 est actuellement suspendu.

Equipe ACM Manneville-La-Goupil

Pour toute information, question ou de réclamation contacter le Service Enfance Jeunesse de la communauté de Communes Campagne-de-Caux au : 02 27 30 10 20 | 07 86 71 18 58 | acmmannevillel@campagne-de-caux.fr